

Cessation

Immatriculation

SIRET

Acti  
Agr

**GUE**

INSTALLATION TRANSMISSION

APPUI A  
FORMALITÉS ET  
TELE DECLARATION  
GUICHET UNIQUE  
ELECTRONIQUE

## Les + AVANTAGES

- > Bénéficier d'un lien avec les partenaires du GUE: MSA, douanes, EDE, Greffes, Impôts, INSEE, DDTM (Gaec)
- > Conseil personnalisé d'aide à la décision sur le plan social, fiscal et juridique
- > Obtenir un appui neutre, objectif, de proximité en toute confidentialité

*Bénéficier d'une aide pour les formalités administratives : aide personnalisée lors de la création, modification ou cessation d'activité pour les exploitants agricoles, à titre individuel.*



### **PUBLIC**

Exploitants agricoles à titre individuel, de la création à la cessation d'activité



### **Pour aller plus loin**

Formation CertiCrea

[www.aude.chambre-agriculture.fr](http://www.aude.chambre-agriculture.fr)



**AGRICULTURES  
& TERRITOIRES**  
CHAMBRE D'AGRICULTURE  
AUDE

# Accompagnement aux formalités GUE

## Nos solutions d'accompagnement



- **Télé-déclaration sur le site GUE**
- **Bénéficiaire d'un accueil personnalisé et d'un diagnostic du dossier**
- **Obtenir une aide à la décision sur les questions sociales et fiscales et juridiques**
- **Vérifier et obtenir des éléments auprès de l'INSEE (obtention SIREN / SIRET)**
- **Obtenir des informations au sujet des démarches annexes que l'exploitant doit réaliser :**
  - Autorisation d'exploiter
  - Demande d'immatriculation au Casier Viticole
  - Déclaration de détention de ruchers
  - Baux et commodats



**Prestation individualisée et personnalisée**



**Rendez-vous à la Chambre d'agriculture de Trèbes**



**Suivi téléphonique dans le cadre de la prestation**



**Remise de la synthèse de la télé-déclaration et du compte rendu si besoin**

### DURÉE ET TARIFS (TVA 20%)



Forfait de base 1H30 d'accompagnement Télé-déclaration GUE et montage du dossier pour création ou cessation	111.75€ HT
Abonnement sur 5 ans pour procéder aux modifications (2h d'accompagnement inclus)	149.00 € HT
Télé-déclaration pour modifications 30 minutes (hors abonnement)	37.25 € HT
Option temps supplémentaire (par demi-heure)	37.25 € HT

## Vos interlocuteurs

### GUE

Tél. 04 68 11 79 48 permanence téléphonique spécifique Mercredi et Jeudi de 13 h 30 à 17 H  
cfe@aude.chambagri.fr

### Chambre d'agriculture de l'Aude

ZA de Sautès à Trèbes - 11878 CARCASSONNE Cedex 9  
Tel : 04 68 11 79 79 - Fax : 04 68 71 48 31  
services.generaux@aude.chambagri.fr

